La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec :

résumés d'articles scientifiques

Intervenir pour contrer la maltraitance envers les aînés vivant à domicile : Glossaire des 15 principaux enjeux identifiés au Québec.

Référence

Riendeau, A. et Beaulieu, M. (2013). Intervenir pour contrer la maltraitance envers les aînés vivant à domicile : Glossaire des 15 principaux enjeux identifiés au Québec. *Vie et Vieillissement, 11*(2), 36-42.

Type de texte

Format : Article scientifique
Contenu : Glossaire des principaux enjeux soulevés dans la lutte contre la maltraitance des personnes aînées vivant à domicile

Thèmes abordés

Âgisme ; Aspects culturels ; Conséquences ; Facteurs de risque et de vulnérabilité ; Formation ; Freins à la dénonciation, Lois ; Politique publique

But ou question de recherche

La présentation d'un glossaire des quinze principaux enjeux d'intervention psychosociale rencontrés dans la pratique des intervenants en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées constitue la trame de fond de cet article.

Problématique

Au Québec, la maltraitance envers les personnes aînées est reconnue comme une problématique sociale depuis les années 1980. Les connaissances théoriques et empiriques qui se rattachent à la maltraitance envers les personnes aînées permettent d'affirmer que cette problématique pose de nombreux enjeux dans la pratique professionnelle.

Méthodologie

Parmi les 82 articles scientifiques répertoriés publiés entre 1980 et 2013 par des chercheurs québécois en langue anglaise ou française, 52 articles abordant spécifiquement les enjeux de la pratique auprès des personnes aînées à domicile furent sélectionnés.

Résultats

Les quinze principaux enjeux soulevés par la lutte contre la maltraitance envers les aînés vivant à domicile sont :

1. L'âgisme : Ces attitudes et comportements peuvent avoir une incidence sur l'apparition de situation de maltraitance en marginalisant les personnes aînées.

2. L'aptitude ou l'inaptitude : Les intervenants se retrouvent souvent confrontés à évaluer l'aptitude ou l'inaptitude de la personne aînée lorsqu'il est question de prendre des décisions éclairées et libres.

3. La collaboration interdisciplinaire ou intersectorielle : Le partage des connaissances provenant de divers champs professionnels assure une meilleure identification, évaluation et intervention lors de situations de maltraitance.

4. La dénonciation : Lorsque les droits des personnes aînées sont bafoués et non reconnus, l'intervenant se doit de les accompagner dans la dénonciation de leur situation.

5. Les dilemmes éthiques et psychosociaux : Le juste équilibre entre la préservation du droit à l'autodétermination et à la protection chez les personnes aînées pousse le professionnel à exercer une réflexion éthique.

6. La dynamique relationnelle : Les manifestations de maltraitance se trouvent influencées par cette dynamique, tout comme les stratégies d'intervention mobilisées pour y faire face.

7. Les facteurs de risque et de vulnérabilité : La présence de ces facteurs peut accroître les chances que des situations de maltraitance se développent dans la vie de ces personnes aînées. Leur présence n'est toutefois pas un gage de maltraitance.

8. La formation : La formation se veut continue et touche un ensemble de thèmes liés à la maltraitance, notamment le processus normal du vieillissement, la prévention, l'identification, le suivi, etc.

9. L'intentionnalité de la maltraitance : Les gestes ou l'absence de geste commis par un proche de confiance envers la personne aînée peuvent être de nature préméditée ou de nature non préméditée. Il n'en demeure pas moins que les conséquences sont préjudiciables pour la personne aînée.

10. La maltraitance entre conjoints âgés : Elle peut s'inscrire dans une dynamique de violence conjugale de longue date, mais également se développer dans une relation après l'apparition de stresseurs biopsychosociaux.

11. Les mesures législatives : Chaque État possède la compétence d'adopter des lois encadrant la pratique professionnelle en matière de lutte contre la maltraitance sur son territoire.

12. Les politiques publiques : L'adoption de telles politiques oriente les soins et services en matière de lutte contre la maltraitance, en plus de promouvoir des pratiques professionnelles axées sur la bientraitance et l'éthique.

13. Les réalités particulières : Peu de recherches prenant pour objet d'étude la réalité des minorités sexuelles, culturelles et en situation de handicap sont menées pour l'instant dans ce champ d'intervention.

14. Le respect et la protection des droits et des libertés : Cet enjeu consiste à faire respecter les droits et libertés des personnes aînées inscrits dans les textes de loi.

15. Les valeurs, représentations sociales et positions des professionnels : Les professionnels sont invités à clarifier leurs valeurs personnelles, leurs positions et leurs représentations à l'égard des personnes aînées afin que leurs actions professionnelles tendent vers leur bien-être.

Discussion/ Conclusion

Les enjeux relevés dans cette étude représentent toute la complexité de la problématique de la maltraitance envers les personnes aînées. Ils concernent autant la personne aînée maltraitée, l'auteur des gestes de maltraitance, les professionnels, les organisations pour lesquelles ils travaillent, ainsi que le contexte social et législatif.

Date de réalisation de la fiche :
29 novembre 2014

© Marie Beaulieu